



RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO

JEUNESSE, MARCHÉ DU TRAVAIL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO

Plus de 30% du PIB pour financer
la consommation des jeunes



Pour citer : DGEP et GREG, 2017, JEUNESSE, MARCHÉ DU TRAVAIL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO : Plus de 30% du PIB pour financer la consommation des jeunes.

JEUNESSE, MARCHÉ DU TRAVAIL ET DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO

Plus de 30% du PIB pour financer la consommation des jeunes

Contexte

La population du Burkina Faso, comme celle de plusieurs autres pays de l'Afrique de l'Ouest, reste caractérisée par sa forte jeunesse. En 2014, les moins de 15 ans représentaient 47,8% de la population totale, les 15-64 ans, 49,3% et les 65 ans et plus (personnes âgées), 3% (Rapport sur la mesure du dividende démographique du Burkina Faso, 2014). Le taux d'accroissement annuel moyen de la population en âge de travailler est de 4,1% sur la période 2009-2014 alors que celui de la population active est de 2,9% au cours de la même période. Ce qui traduit une évolution plus rapide de l'effectif des inactifs (élèves et étudiants, handicapés, retraités, etc.) par rapport à la population en âge de travailler. Cette population active, se caractérise par une extrême jeunesse (42,3% ont moins de 30 ans) et un chômage élevé. Le nombre d'actifs non occupés (chômeurs) a triplé entre 2009 et 2014 passant de 142 961 à 418 059. Près de 12 000 jeunes diplômés se positionnent chaque année sur le marché du travail à la recherche d'un premier emploi pour la plupart d'entre eux.

Au premier trimestre de 2014, 93,4% de la population active était occupée ; d'où un taux de chômage de 6,6%. Pour les personnes occupées, 29,9% d'entre elles travaillent dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Selon l'âge, on observe que le chômage frappe les plus jeunes (8,6% des jeunes de 15-24 ans) et diminue avec l'âge. Le taux de chômage des personnes de 15-24 ans est 3 fois plus élevé chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons. L'industrie, occupant 31,1% des actifs occupés, est le secteur le plus important qui accueille les actifs burkinabé en cette période de l'année.

Selon les données de l'Enquête Multisectorielle Continue (2014), le secteur informel emploie la plus grande part de la population active, car les jeunes sont faiblement qualifiés et leurs compétences ne correspondent pas nécessairement aux exigences du marché du travail (Rapport sur la mesure du dividende démographique du Burkina Faso, 2014). Dans ce secteur, les formations de la population en âge de travailler (jeunes et femmes) ne sont pas toujours adaptées aux exigences du marché du travail, ce qui réduit l'absorption de la main d'œuvre disponible sur le marché du travail. En outre, on note que la demande de travail du privé formel est faible.

Le secteur primaire reste le principal secteur pourvoyeur d'emplois en milieu urbain puisque 31% des actifs occupés des villes y exercent. Ce secteur est dominé dans les villes par les individus sans niveau d'éducation (65,9%) et de niveau primaire (21,9%). Selon la répartition des occupés par branche

d'activité du rapport d'Enquête multisectorielle continue (EMC 2014) de l'INSD, les actifs occupés dans les services ont été estimés à 17,7% en 2014 nettement en-dessous de la branche industrie (31,1%), de l'agriculture (29,9%) et du commerce (21,3%).

ENCADRE : La notion de dividende démographique

Le premier dividende démographique est relatif à la transition démographique : le passage des taux élevés de natalité et de mortalité à une baisse de ces deux taux. Lorsque ces deux taux baissent, avec moins de naissances, premièrement la population active augmente relativement plus vite que le reste de la population. Ce qui entraîne un nombre élevé de producteurs (population active) par rapport à celui des consommateurs. Dans ce cas, l'économie dispose de plus de ressources et, toutes choses égales par ailleurs, à productivité, taux de participation et taux de chômage inchangés, l'augmentation de la part de la population active augmente la production par tête. D'où le premier dividende démographique.

Ce premier dividende démographique peut durer généralement plusieurs décennies jusqu'à ce que la diminution de la fécondité réduise le taux de croissance de la population active et que la baisse de la mortalité des personnes âgées accélère l'augmentation de leur nombre. Un second dividende démographique est possible si le pays se dote des stratégies adéquates afin de faire face au vieillissement, notamment le mode de financement de la retraite. Le financement de la retraite peut se faire :

- soit par un transfert en instant « t » (par le soutien familial ou par un système de pension publique dans le cas du système de répartition) ;
- soit par un transfert inter-temporel, c'est-à-dire épargner pour financer le vieillissement futur.

Le deuxième mode de financement de la retraite fait apparaître un second dividende. En effet, une population ayant une part importante de personnes travaillant jusqu'à un âge relativement avancé et vivant une longue période de retraite anticipe le vieillissement de la société et est fortement incitée à accumuler des actifs. En l'absence de transfert familial ou public, la population est plus incitée à accumuler des actifs afin de faire face aux dépenses futures.

Lee & Mason (2011), CREFAT (2015), Dramani (2016)

Place du marché du travail dans la capture du dividende démographique

La problématique de l'emploi en particulier celui des jeunes, et celle d'une croissance forte et durable restent un enjeu crucial tant pour les pays en développement que pour les pays développés. Selon la Banque Mondiale (2013), le chômage touche aujourd'hui 200 millions de personnes dont une majorité de jeunes à l'échelle de la planète qui

cherchent activement du travail. Toutefois, selon la même source, 600 millions d'emplois devront être créés dans les quinze prochaines années à venir pour maintenir les effectifs employés à leur niveau actuel.

Toutefois, le volume d'emplois escompté à partir des initiatives des pouvoirs publics est relativement faible par rapport au flux important de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. La poursuite d'une trajectoire de croissance économique inclusive et riche en emplois constitue, dès lors, un défi majeur pour les décideurs dans la plupart des économies engagées dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement. En effet, le marché du travail constitue le principal canal de transmission des effets de la croissance sur la pauvreté et les inégalités.

La capture du dividende démographique, qui est une accélération de la croissance économique pouvant résulter d'une modification structurelle de la population, n'est pas automatique. Elle doit non seulement être accompagnée d'investissements forts dans le capital humain et la bonne gouvernance, mais il est primordial de disposer d'un marché du travail attractif. Il faut ainsi des politiques économiques saines afin d'accroître l'emploi de manière significative en favorisant la croissance de la main d'œuvre qualifiée. Les gouvernements devraient dès lors orienter leurs politiques dans les secteurs absorbant plus de jeunes tels que la production, les services et la technologie.

Jeunesse, marché du travail et dividende démographique au Burkina Faso

Au Burkina Faso, les résultats sur les profils de consommation et de revenu du travail témoignent que la jeunesse constitue un fardeau pour la croissance économique du pays.



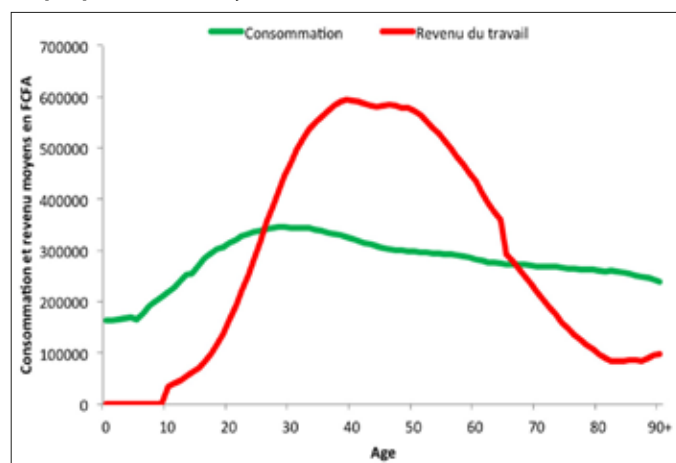
Une jeunesse peu employée, mais très consommatrice

A travers le graphique 1 ci-après, on note que la consommation moyenne est élevée dans les classes d'âge 15-40 ans où elle dépasse les 300 000 F CFA avec un pic vers le groupe d'âge 30 ans. En particulier, le groupe d'âge 26-33 ans, juste quand il commence à bénéficier du revenu de son travail, fait le maximum de consommation, destinée essentiellement à son équipement et aux dépenses dans le processus du mariage. Au-delà de 33 ans, sa consommation baisse de manière continue. Cela pourrait s'expliquer par la culture burkinabè qui veut que chaque jeune ait son propre logement. Ainsi, les jeunes réduisent leur propension marginale à consommer pour investir dans l'immobilier (Rapport sur la mesure du dividende démographique du Burkina Faso, 2014).

En termes de revenu du travail, on note une évolution rapide de dans la tranche d'âge de 15 ans à 40 ans avec un revenu du travail qui va de moins de 100 000 F CFA en moyenne pour les plus jeunes à près de 600 000 F CFA pour les 35-40 ans. Cependant, ce revenu ne permet pas pour plusieurs raisons de satisfaire les besoins de consommation. En effet, jusqu'à 26 ans, le burkinabè ne génère pas un revenu du travail suffisant pour couvrir ses besoins de consommation.

Cela fait qu'en 2014, le déficit de vie économique (qui mesure la différence entre le revenu et la consommation suivant l'âge) au Burkina Faso est élevé et dû en grande partie aux besoins en ressources économiques dans la jeunesse. Ce déficit concerne les individus de 0 à 25 ans et atteint son pic (200 000 F CFA) autour de 10 ans.

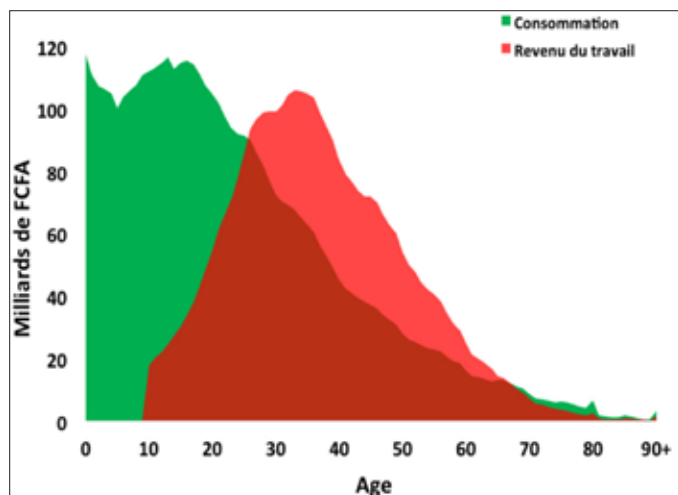
Graphique 1 : Profils moyens de consommation et revenu du travail



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

L'analyse au niveau national fait ressortir un déficit global de 1121,45 milliards de F CFA (surface en rouge du graphique 2) représentant 18,1% du PIB. Ce déficit est essentiellement observé chez les personnes de moins de 26 ans (2067,9 milliards F CFA) et chez celles âgées de plus de 66 ans (39,2 milliards F CFA). L'excédent n'est observé qu'entre 26 et 66 ans et cet excédent est estimé à 985,3 milliards F CFA. Les données de 2014 montrent dès lors que le déficit à la jeunesse à lui seul représente 33,3% du PIB.

Graphique 2 : Profil agrégé de consommation et revenu du travail

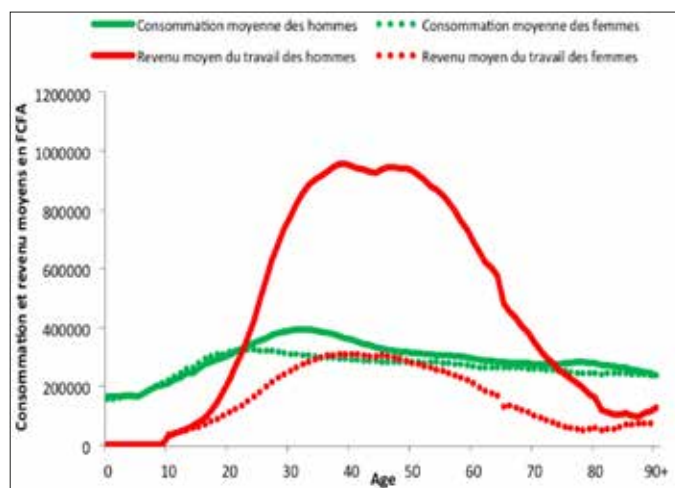


Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Un déficit principalement dû à l'apport limité des femmes à l'économie

L'analyse des profils moyens selon le sexe montre que la consommation des hommes est similaire à celle des femmes (graphique 3). Toutefois, les jeunes hommes de plus de 25 ans consomment relativement plus. Les femmes atteignent leur seuil de consommation à l'âge de 23 ans avec une dépense moyenne de plus de 300 000 F CFA par personne tandis que les hommes atteignent leur seuil à 32 ans avec près de 400 000 F CFA. Après les différents seuils, les femmes et les hommes burkinabè adoptent le même comportement de dépense de consommation avec une baisse régulière jusqu'à la fin de leur cycle. Cependant le niveau de dépense de consommation des hommes reste légèrement supérieur à celui des femmes.

Graphique 3 : Profils moyens de consommation et revenu du travail selon le sexe



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Malgré ces écarts de consommation, le revenu du travail des hommes reste très nettement supérieur à celui des femmes. Les femmes sont déficitaires durant tout leur cycle de vie hormis celles de 36 à 49 ans qui arrivent à dégager un excédent. Les hommes par contre commencent déjà à dégager un surplus à l'âge de 22 ans. L'excédent atteint déjà les 500 000 F CFA dans les groupes d'âge 30-40 ans.

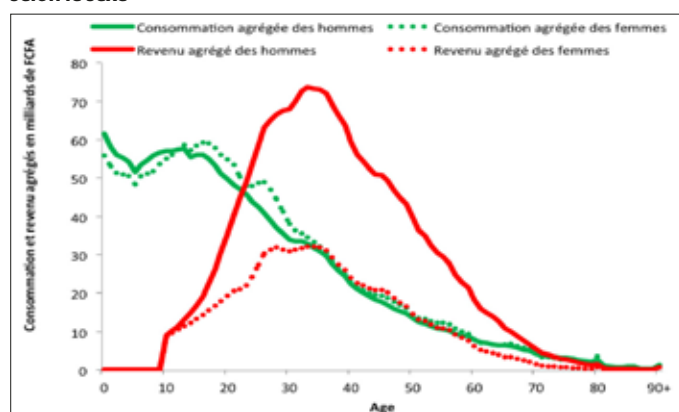
Ces disparités pourraient s'expliquer en partie par la faible capacité de l'économie à fournir des emplois aux populations notamment la population féminine. En effet, le taux d'emploi qui mesure la part de la population active occupée dans la population en âge de travailler est estimée à 63,4% en 2014. Il est plus élevé chez les hommes (73,7%) que chez les femmes (54,6%) et ceci reste valable quel que soit l'âge (Rapport



Emploi et Chômage, EMC 2014, INSD). La dépendance longue des femmes pourrait s'expliquer par la persistance des croyances traditionnelles selon lesquelles le revenu de la femme appartient à l'homme et l'existence de champs familiaux surtout en milieu rural où le revenu appartient majoritairement à l'homme.

Au niveau national, les femmes burkinabè utilisent 51% de la consommation totale contre 49% pour les hommes (graphique 4). Les jeunes femmes de 15 à 35 ans en particulier consomment beaucoup plus que les hommes de même âge.

Graphique 4 : Profil agrégé de consommation et revenu du travail selon le sexe



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Au-delà de 15 ans, on observe des disparités importantes en termes de revenu du travail en faveur des hommes.

Les femmes, globalement déficitaires, ont une demande sociale évaluée à 1 263,2 milliards F CFA, soit 20,4% du PIB malgré le peu excédent de 14,9 milliards F CFA généré par les femmes de 36 à 49 ans. Par contre, les hommes dégagent un surplus de 141,8 milliards, soit 2,3% du PIB. Le déficit chez les hommes se situe beaucoup plus chez les jeunes de moins de 23 ans (963,79 milliards F CFA).

Ces résultats montrent clairement que le problème de l'économie burkinabè se situe sur le marché du travail des jeunes, et notamment des jeunes femmes. Les jeunes, étant les plus grands consommateurs, n'arrivent pas à avoir un revenu de travail suffisant pour couvrir leurs dépenses.

Il s'avère que malgré les investissements importants dans l'éducation, la santé et l'emploi des jeunes, beaucoup restent encore à faire. En effet, les trois quarts des actifs (75,3%), n'ont aucun niveau d'instruction. Ceux ayant le niveau primaire représentent 12,8% des actifs. Seulement 10% ont le niveau secondaire et 2,0% le niveau supérieur. En ce qui concerne le chômage, il est plus accentué chez les jeunes de 15-24 ans avec un taux de chômage de 8,6%, ce qui est supérieur au taux national qui se situe à 6,6%. De plus, l'analyse du taux de chômage des jeunes selon le sexe montre qu'il est 3 fois plus élevé chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons de 15-24 ans (INSD ; 2014).

Recommandations

Le chômage des jeunes devient de plus en plus une problématique majeure au Burkina Faso, comme dans plusieurs autres pays de la sous-région. Ainsi, en vue de capturer du premier dividende démographique, il est recommandé de :

- Améliorer les opportunités d'accès à l'emploi et à l'auto-emploi des jeunes afin de réduire leur dépendance ;
- Mettre en œuvre des actions ciblées en faveur des jeunes femmes en vue de réduire la forte dépendance des femmes (15 à 34 ans) ;
- Mettre en œuvre des politiques proactives pour une meilleure adéquation entre l'éducation/formation et les besoins de l'économie nationale en termes d'emploi.



Références Bibliographiques

Banque Mondiale (2013), Rapport sur le Développement dans le Monde

CREFAT (2015), Manuel sur la Méthodologie de construction des comptes de transferts nationaux

Dramani L. (2016) «Economie Générationnelle et Dividende Démographique, Éléments de diagnostic au Sénégal»

INSD (2014), Institut National de la Statistique et de la Démographie, Rapport EMC 2014 Enquête Multisectorielle continue, Profil de pauvreté et d'inégalité

INSD (2014), Institut National de la Statistique et de la Démographie Rapport Emploi et Chômage, Enquête Multisectorielle Continue (EMC)

Lee R. et Mason A. (2011) Population Aging and the Generational Economy (Edward Elgar)

MINEFID-Ministère de l'Economie et des Finances et du Développement (2016); « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Burkina Faso », rapport
Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD)

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Appui Technique CREG/CREFAT